

Règlement numéro <-2025 modifiant le Règlement
numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains
services municipaux afin de modifier l'annexe « A-5 »
pour la « Division aquatique » concernant l'ajout de tarifs
pour l'entraînement de natation pour enfants et pour
adultes

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 17 novembre 2025;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 17 novembre 2025, le tout
conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

LE < 2025, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

- 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2. Le règlement numéro 0526-2014 est modifié à l'article 2 par l'ajout d'une nouvelle nomenclature après la nomenclature « Cours de natation enfants » au tableau intitulé « Entraînement de natation pour enfants – 2 fois par semaine » de l'annexe « A-5 (suite) Division aquatique », comme suit :

Entraînement de natation pour enfants – 2 fois par semaine (durée de la séance : 55 minutes) ⁽¹⁾		
Durée de 10 semaines	132.30 \$	N/A
¹ Cette activité peut être offerte sur une durée différente, et le tarif sera ajusté au prorata.		

- 3. Le règlement numéro 0526-2014 est modifié à l'article 2 par l'ajout d'une nouvelle nomenclature après la nomenclature « Cours de natation et activités aquatiques adultes 18 ans et plus » au tableau intitulé « Entraînement de natation pour adultes 18 ans et plus – 1 fois par semaine » de l'annexe « A-5 (suite) Division aquatique », comme suit :

Entraînement de natation pour adultes 18 ans et plus – 1 fois par semaine (durée de la séance : 70 minutes) ⁽¹⁻²⁾		
Durée de 10 semaines	90.45 \$	104.00 \$
¹ Cette activité peut être offerte sur une durée différente, et le tarif sera ajusté au prorata.		
² Rabais sur inscription additionnelle de la même activité : 30 % / cours		

- 4. Le règlement numéro 0526-2014 n'est pas autrement modifié.
- 5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Sabrina Béland, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Sabrina Béland, greffière adjointe